



PERMANENCE
D'INFORMATION PUBLIQUE

Lundi

10

JUIN 2024

de 16h à 19h30

1 Place de la Mairie à Nevoy

Lettre d'information #1 Projet de centrale solaire

Commune de Nevoy (45)



TotalEnergies

Présentation du projet

TotalEnergies développe un projet solaire au sol sur la commune de Nevoy au lieu-dit « Les Marceaux ».

Sur une zone d'études de plus de 60 hectares, ce projet de production d'électricité verte s'inscrit dans les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) en région Centre-Val de Loire qui vise à couvrir 100% des besoins énergétiques régionaux par les énergies renouvelables à horizon 2050.



Chiffres clés prévisionnels

30 MW
puissance installée

32,6 GWh/an
production

1150 heures
ensoleillement annuel

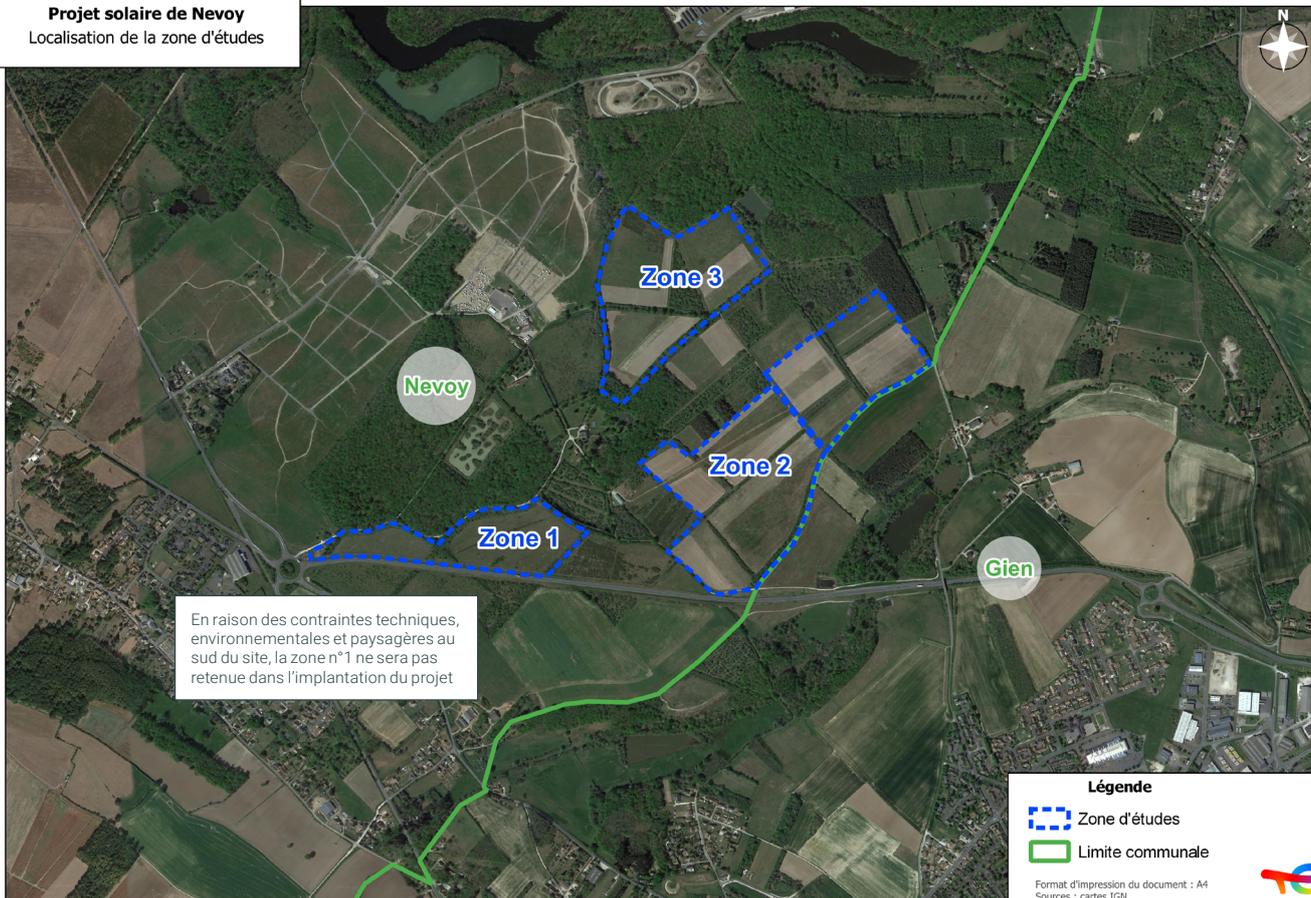
19 000 habitants du Loiret
équivalent de la consommation électrique (hors chauffage)*

278 000 tonnes
rejet de CO₂ évité* sur la durée de vie de la centrale

* Par rapport au mix énergétique européen

La zone d'études du projet

Projet solaire de Nevoy
Localisation de la zone d'études



L'étude d'impact

Pour chaque projet, le dépôt d'un permis de construire est requis. Une des principales pièces du permis de construire est l'Étude d'Impact sur l'Environnement. Le contenu de celle-ci est encadré par le Code de l'environnement et se regroupe principalement autour de quatre volets :

- > **Le volet paysage et patrimoine** : analyse des unités et caractéristiques paysagères, analyse des visibilitées et co-visibilitées, étude des enjeux relatifs aux sites classés et inscrits, des monuments historiques, des sites archéologiques, etc. ;
- > **Le volet relatif au milieu humain et au cadre de vie** : étude des enjeux liés à l'utilisation du sol, à l'agriculture, à l'urbanisme, aux infrastructures (gaz, électricité, réseaux viaires), aux enjeux récréatifs et au tourisme, ainsi qu'au cadre de vie (enjeux sonores, qualité de l'air) ;
- > **Le volet relatif au milieu physique** : étude des enjeux liés au climat et à la météorologie, à la géologie et la géomorphologie, à l'hydrologie (eaux superficielles et souterraines), aux risques naturels (notamment le risque incendie), aux risques technologiques ;
- > **Le volet faune, flore et biodiversité** : étude des enjeux liés à la présence de périmètre d'inventaire, de protection et de gestion (zone naturelle type ZNIEFF, ZICO, Parc Naturel Régional, Réserves biologiques, réserves de chasse, Espace Boisé Classé, etc.), étude de la faune locale via des observations de terrain (avifaune, chiroptères, faune terrestre), étude de la flore locale.

Pour le projet de Nevoy, le volet faune-flore a été initié début 2022 afin d'étudier, sur une année complète, les interactions des différentes espèces sur la zone du projet. Les autres volets ont également été lancés courant 2022.

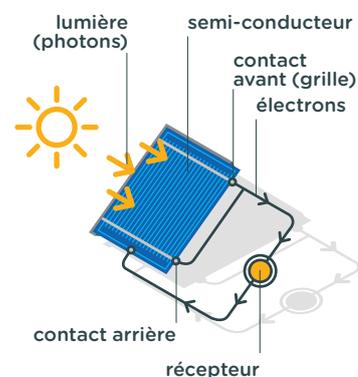
Les études spécifiques

Les parcelles du projet sont situées dans des zones classées Agricole (en grande majorité) et Naturelle (pour une minorité) dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette spécificité fait donc revêtir au projet un caractère agrivoltaïque nécessitant des études complémentaires : une étude pédologique et une étude préalable agricole. L'étude pédologique est réalisée au début du projet et est essentielle afin de déterminer la qualité agronomique des sols. Les résultats de l'étude permettent de se projeter sur le dimensionnement du projet.

Quant à l'étude préalable agricole, celle-ci doit permettre de mesurer les effets économiques et financiers du projet sur l'économie agricole locale.

À l'issue de ces études, le bureau d'études missionné proposera des mesures dites ERC « **Éviter, Réduire, Compenser** », afin d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui sont inévitables et de compenser les conséquences qui n'auront pu être évitées.

Fonctionnement d'un panneau solaire



> Les panneaux sont constitués de cellules photovoltaïques, formées majoritairement de fines lamelles de silicium, matériau semi-conducteur.

> L'effet photovoltaïque est un phénomène physique permettant de transformer la lumière du soleil en électricité. Cette conversion se produit au sein de matériaux semi-conducteurs qui ont comme propriété de libérer leurs électrons sous l'influence d'une énergie extérieure.

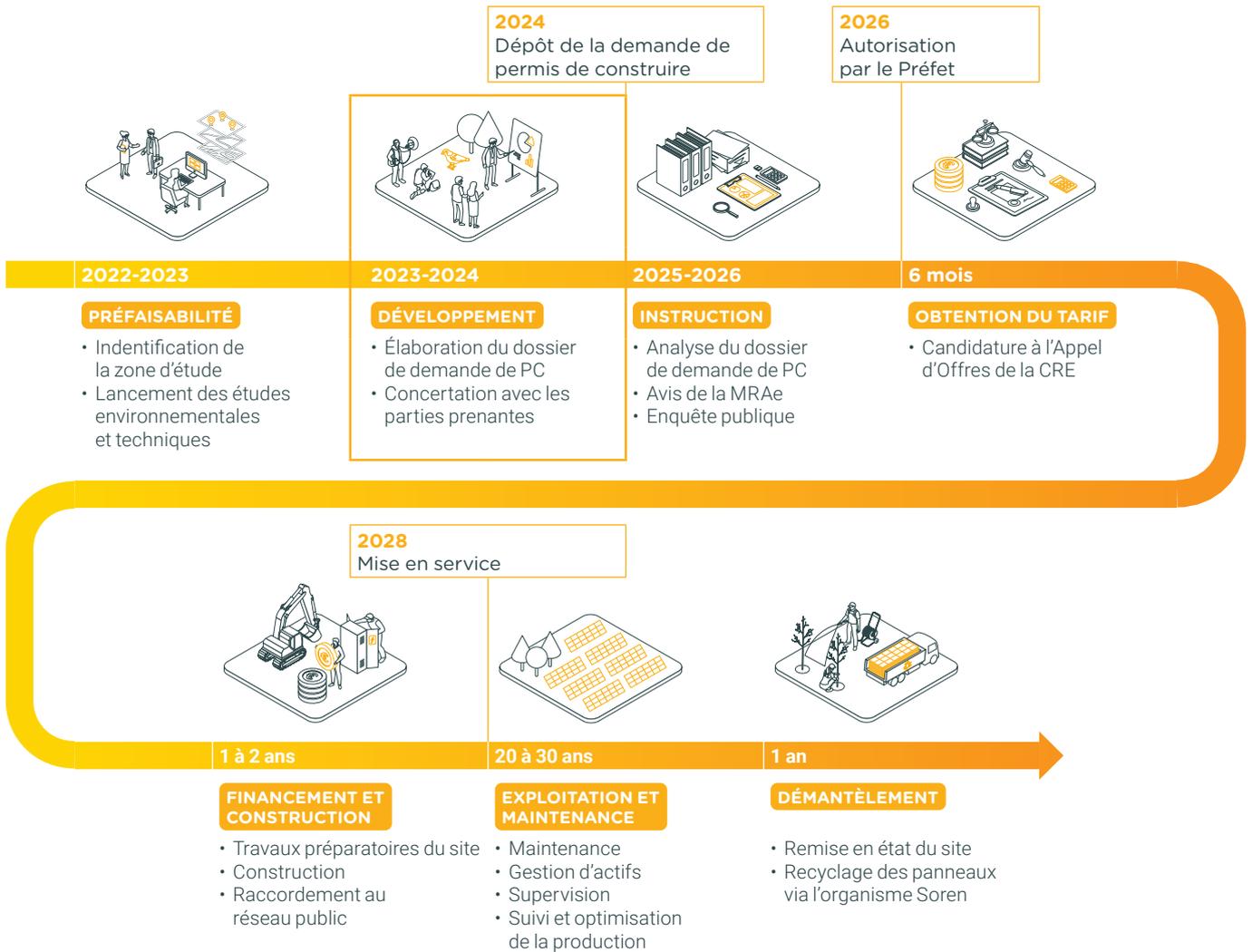
> Dans le cas du solaire, cette énergie est apportée par les photons qui arrachent les électrons au matériau semi-conducteur, induisant ainsi un courant électrique. Plus la lumière est intense, plus le flux électrique est important.

Les résultats des différentes études vous seront présentés lors de la permanence d'information du 10 juin 2024.

Étude pédologique agronomique

L'étude pédologique du site a été réalisée par la Chambre d'Agriculture du Loiret. Cette étude a permis de qualifier la qualité du sol. Les résultats exposent un faible potentiel agronomique des terres.

Calendrier prévisionnel



L'ambition de TotalEnergies est la neutralité carbone en 2050

TotalEnergies s'engage à exploiter, dans le monde, 100GW d'électricité bas carbone en 2030. Nous portons l'ambition de la Compagnie en France pour le développement, la construction et l'exploitation des énergies renouvelables.

La force d'une implantation locale

Les activités renouvelables en France de TotalEnergies disposent d'un ancrage local fort grâce à ses 20 implantations réparties sur le territoire et exploitent près de 650 centrales d'énergies renouvelables. Notre engagement à être un acteur majeur du développement économique local s'illustre notamment par notre couverture territoriale et la prise en compte des spécificités locales. Les activités renouvelables en France de TotalEnergies comptent plus de 570 salariés répartis dans ses agences.

Agence Centre-Val de Loire - Orléans

163 rue des Sables de Sary - 45770 Saran
Tél : 02 30 32 09 30 - Mail : contact.renouvelables@totalenergies.com

TotalEnergies Renewable Solutions
SAS au capital de 8624664 € - RCS Béziers 434 836 276



renouvelables.totalenergies.fr